

Néerlandais I

Titulaires

Eva DE MESMAEKER (Coordonnateur), Elke SMETS et Evie TOPS

Mnémonique du cours

LANG-D213

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Néerlandais

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

L'acquisition des compétences langagières fondamentales (compréhension à l'audition, à la lecture, expression orale et écrite) permettant à l'étudiant d'approfondir sa connaissance du néerlandais de façon autonome.

Ce cours est destiné aux étudiants de sciences politique. Différents sujets actuels sont traités pendant les cours (politique, sociale, culturel,...), en utilisant des matériaux authentiques et par des diverses activités : discussions, tables de conversation, présentations, exercices de compréhension à l'audition, lecture de textes, exercices de vocabulaire, revision de certains points de grammaire.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours tend à activer des connaissances de base acquises dans l'enseignement secondaire, ce qui implique une utilisation en pratique et en situation du vocabulaire et de la grammaire. Ce cours est tout d'abord un cours interactif (exercices en petits groupes) mettant l'accent sur l'expression orale, mais doit aussi permettre l'acquisition des autres compétences linguistiques (compréhension à l'audition et à la lecture, expression écrite)

Nous estimons qu'à l'issue du bloc 2, l'étudiant(e) doit être capable de communiquer à la fois écrit et oralement dans un néerlandais correct, ce qui correspond avec le niveau B1 (selon le cadre européen commun de référence pour les langues).

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

LANG-D315 | Néerlandais II | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

- > pratique de la langue (compréhension à l'audition, à la lecture, expression orale et écrite) en petits groupes
- > pratique de la langue de façon autonome (portfolio)

Sans une participation effective des étudiants, ce cours ne peut rencontrer les buts qu'il poursuit. Il est donc indispensable, dans l'intérêt même des étudiants, qu'ils participent activement aux divers types d'activités.

Contribution au profil d'enseignement

Faire preuve d'esprit critique, de raisonnement logique et abstrait et de développer une approche autonome de l'apprentissage.

Travailler et communiquer efficacement au sein d'une équipe dans un environnement international et multiculturel.

Reconnaitre les dilemmes éthiques et contribuer à leur résolution.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Ouvrages utiles (mais non obligatoires)

- > Dieltjens, L., et al. Néerlandais - Vocabulaire en contexte partie 1 / Woorden in context deel 1/deel 2. Bruxelles: De Boeck.
- > Sonck, G. Néerlandais, Grammaire de l'étudiant. Bruxelles : De Boeck.
- > Sonck, G. Néerlandais, Grammaire de l'étudiant: exercices et corrigés. Bruxelles : De Boeck
- > Goossens, M. & Wouters, A. Doe wat met grammatica. Nederlands voor anderstaligen: een gids. Antwerpen: Standaard Uitgeverij.

Support(s) de cours

Université virtuelle et Syllabus

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Coordinatrice du cours : Eva De Mesmaeker

Eva.De.Mesmaeker@ulb.be
Bureau: bâtiment P3.3.110

Méthode(s) d'évaluation

Examen oral, Présentation orale, Portfolio et Travail pratique

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Evaluation continue: un portfolio, une rédaction, une présentation, une simulation d'examen oral, un test de vocabulaire/grammaire.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La première session

- > Examen oral en mai/juin (50%)
- > Evaluation continue (50%)
 - > un portfolio
 - > une présentation
 - > une simulation d'examen oral
 - > une rédaction
 - > un test de vocabulaire / grammaire
- > Un point bonus (= 0.5 ou 1 point qui s'ajoute à votre note finale). Le bonus récompense l'étudiant(e) motivé(e) qui a

participé activement au cours tout au long de l'année et qui a progressé. Le bonus prend en compte la participation en classe/ aux groupes de conversation, les exercices supplémentaires, etc.

La seconde session

Elle se composera :

- > d'un examen oral (50%)
- > d'un examen écrit (20%)
- > de votre évaluation continue de première session (30%) si elle est $10 \geq 20$. Si elle est inférieure, cette note n'entre plus en ligne de compte et votre examen oral comptera pour 60% et votre examen écrit pour 40%.
- > Le point bonus de première session reste valable.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Néerlandais

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

BA-POLI | Bachelier en sciences politiques, orientation générale | bloc 2

